

29 mai 2024

Réunion publique sur les nouveaux objectifs d'aménagement posés par la révision du SCOT du bassin de Thau

Le Syndicat mixte du bassin de Thau est heureux d'inviter les habitants et acteurs du territoire à une réunion publique concernant la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cette rencontre se tiendra le vendredi 31 mai à 18h au Théâtre de la mer à Sète.



Le bassin de Thau est à un carrefour décisif. En proie à des défis environnementaux importants exacerbés par le changement climatique, le territoire a engagé une révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour assurer un développement durable et résilient pour les années à venir.

Une planification territoriale réussie doit équilibrer les enjeux environnementaux avec les aspirations socio-économiques des populations, pour non seulement répondre aux défis présents mais aussi anticiper les futurs besoins.

Contact presse :

Christine BONELLI, Responsable Communication
Tél. 06 45 46 86
c.bonelli@smbt.fr

Syndicat mixte du bassin de Thau

328 quai des Moulins - 34200 Sète
Tél. 04 67 74 61 60 - contact@smbt.fr

www.smbt.fr



La révision actuelle du SCOT offre une opportunité unique de repenser l'aménagement du territoire en intégrant pleinement les défis du changement climatique.

Il s'agit, entre autres, de promouvoir un urbanisme réfléchi qui limite l'artificialisation des sols, favorise la végétalisation des espaces urbains et intègre des solutions basées sur la nature pour améliorer la biodiversité et le bien-être des habitants.

L'enjeu est aussi d'encourager la transition énergétique vers des sources renouvelables, intégrer des standards de performance énergétique élevés pour les nouveaux bâtiments et les rénovations.

La planification doit favoriser des options de logements flexibles pour répondre à la diversité des besoins familiaux et individuels. De plus, la création d'espaces publics et le développement des équipements (santé, éducation et loisirs) sont essentiels pour améliorer la qualité de vie.

L'économie du Bassin de Thau, fortement liée aux secteurs de l'agriculture, de la conchyliculture, de la pêche, du tourisme et de l'industrie, doit s'adapter aux nouvelles réalités tout en poursuivant son développement autour de l'économie bleue. La révision du SCOT doit donc également tenir compte des stratégies de développement économique qui favorisent la résilience, l'innovation et l'économie circulaire.

Le soutien à l'économie locale passe par la promotion de pratiques durables qui minimisent l'impact environnemental tout en maximisant l'efficacité économique. Cela inclut le soutien aux entreprises locales dans leur transition vers des pratiques plus vertes, l'investissement dans des technologies propres et la valorisation des produits régionaux sur les marchés nationaux et internationaux.

La révision du SCOT du bassin de Thau est une démarche intégrative qui doit prendre en compte à la fois les impératifs climatiques et les besoins fondamentaux des populations locales. En visant une approche globale conciliant adaptation climatique, réponse sociale et dynamique économique, le territoire peut non seulement anticiper les défis futurs mais aussi exploiter de nouvelles opportunités pour un développement harmonieux et durable.

> La réunion publique qui s'est tenue le 14 mai dernier à Poussan a présenté le Projet d'aménagement Stratégique (PAS). Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) est sa traduction réglementaire, il donne des prescriptions et des recommandations pour mettre en œuvre le Projet. C'est cette dernière phase du SCOT qui sera l'objet de la prochaine réunion publique.

Contact presse :

Christine BONELLI, Responsable Communication
Tél. 06 45 46 86
c.bonelli@smbt.fr

Syndicat mixte du bassin de Thau

328 quai des Moulins - 34200 Sète
Tél. 04 67 74 61 60 - contact@smbt.fr

www.smbt.fr   

Rappelons que face aux enjeux du changement climatique, repenser le SCOT du bassin de Thau est plus qu'une nécessité ; c'est une responsabilité envers les générations actuelles et futures. En adoptant un projet d'aménagement volontariste et en mettant l'accent sur l'adaptation et la durabilité, le Bassin de Thau peut non seulement répondre aux défis climatiques mais aussi devenir un modèle de résilience et d'innovation environnementale au service des populations locales.

Les habitants sont invités à participer à la réunion publique consacrée au Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCOT du Bassin de Thau.

Une occasion unique pour les habitants de poser des questions, exprimer leurs avis et proposer des contributions.

Cette rencontre se tiendra le vendredi 31 mai à 18h au Théâtre de la mer, situé sur la promenade Maréchal Leclerc à Sète.

EN BREF...

Qu'est-ce que le SCOT ?

Le Schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme, issu de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain). Élaboré par les élus et animé par le SMBT, il fixe une stratégie et un cadre pour l'aménagement et le développement d'un territoire pour les 20 ans à venir.

Porteur d'une vision à long terme dans tous les domaines (logement, mobilité, environnement, économie, cadre de vie...), il s'impose aux communes et intercommunalités en matière d'urbanisme.

Le premier SCOT du Bassin de Thau, adopté à l'unanimité en 2014, a fixé un cap : limiter la pression démographique et l'étalement urbain, préserver le patrimoine et les ressources naturelles, favoriser les déplacements doux, soutenir la pêche, les cultures marines ainsi que les activités portuaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) exprime en synthèse les choix stratégiques et les orientations du territoire de Thau pour les 20 prochaines années.

Le développement s'articule autour de quatre axes principaux :

ECO 1 - Transition écologique et environnementale : adaptation au changement climatique et gestion durable des ressources environnementales pour garantir un cadre de vie exceptionnel.

ECO 2 - Transition éco énergétique : renouvellement de l'approche énergétique pour améliorer confort et mobilités, rendant ces derniers plus équitables et accessibles à tous.

ECO 3 - Transition éco-économique : renforcement d'un système économique et social adapté aux ressources locales, favorisant un territoire vivant, innovant et solidaire.

ECO 4 - Implication éco-citoyenne transversale : engagement des citoyens dans une gouvernance partagée pour une efficacité accrue des politiques publiques.

EN SAVOIR PLUS SUR LE SMBT : WWW.SMBT.FR

Contact presse :

Christine BONELLI, Responsable Communication
Tél. 06 45 46 86
c.bonelli@smbt.fr

Syndicat mixte du bassin de Thau

328 quai des Moulins - 34200 Sète
Tél. 04 67 74 61 60 - contact@smbt.fr

www.smbt.fr   